



Conseil économique et social

Distr. générale
21 juillet 2026

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies
sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale
Douzième réunion

Addis-Abeba (hybride), 19-23 octobre 2026

Note conceptuelle

I. Considérations générales et justification

1. Le Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale réunit des représentants des membres de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), des experts, des responsables de l'élaboration des politiques et d'autres parties intéressées, afin de mettre à profit le potentiel de transformation de l'information géospatiale au service du développement durable.

2. Au fil des ans, le Comité a considérablement progressé dans la mise en place de cadres, de politiques et de mécanismes institutionnels qui soutiennent le développement de systèmes d'information géospatiale à l'échelle du continent, ce qui a permis de renforcer la coordination au sein de l'environnement géospatial africain et de contribuer aux initiatives mondiales.

3. Il est de plus en plus largement admis que l'information géospatiale est une ressource essentielle pour les décideurs, les responsables de l'élaboration des politiques et les populations locales. Le Comité régional continue de promouvoir :

- a) Les connaissances géospatiales et la conscience spatiale ;
- b) Des systèmes interopérables de données faisant autorité ;
- c) L'innovation grâce aux partenariats et aux technologies émergentes ;
- d) Des politiques fondées sur les données au service du développement national et régional.

4. Au cours des dix dernières années, l'Afrique a remarquablement progressé dans la gestion de l'information géospatiale, faisant preuve de capacités et d'un engagement stratégique croissants. Le thème de la douzième réunion, « Appréhender l'Afrique clairement : l'intelligence spatiale au service d'analyses intégrées, fiables et exploitables » témoigne de cette évolution et de la nécessité de renforcer encore le rôle de l'information géospatiale dans la prise de décisions.

5. Dans le prolongement des résultats de la onzième réunion, tenue à Accra en 2025, au cours de laquelle les participants ont souligné l'importance de l'intégration, de la durabilité et du renforcement institutionnel, la douzième réunion a pour objet d'accélérer les progrès et de renforcer la contribution de



l'information géospatiale à la réalisation des priorités de développement du continent.

6. La réunion est une occasion importante de renforcer la collaboration entre la communauté géospatiale et la communauté statistique, de promouvoir l'innovation et l'adoption de technologies émergentes, d'améliorer la cohérence des politiques et la coordination institutionnelle, et de promouvoir les mécanismes de financement durables.

II. Objectifs

7. L'objectif général est de promouvoir l'intégration de l'information géospatiale dans les programmes nationaux et régionaux de développement.

8. Plus précisément, la réunion a pour objet d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions et recommandations antérieures, à renforcer la collaboration entre les membres de la CEA et les parties prenantes, à partager les connaissances, les meilleures pratiques et les innovations, à promouvoir l'adoption de cadres géospatiaux intégrés et à accroître l'utilisation de l'information géospatiale dans l'élaboration des politiques et la prise de décisions. Elle servira aussi à présenter les résultats obtenus et à renforcer l'action collective visant à instaurer en Afrique un environnement géospatial cohérent et transformateur.

III. Questions à examiner

9. Les domaines ci-après seront examinés à la douzième réunion :

a) Questions institutionnelles et questions de politique générale : examen des activités menées par la CEA, ses membres et ses groupes de travail, des politiques et stratégies géospatiales nationales et régionales, ainsi que des cadres intégrés de l'information géospatiale et des initiatives s'y rapportant ;

b) Coordination mondiale et régionale : renforcement de la collaboration avec les autres comités régionaux de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, et amélioration du rôle et de la visibilité du continent africain dans les initiatives géospatiales mondiales ;

c) Questions techniques et opérationnelles : questions recensées par les membres de la CEA et les parties prenantes, et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des initiatives et des solutions envisagées ;

d) Tendances nouvelles, innovations et questions d'actualité : gestion des risques de catastrophe et systèmes d'information spatiale ; référentiel géodésique africain ; intégration de l'information géospatiale dans la planification du développement ; cadre statistico-géospatial mondial ; utilisation de l'intelligence artificielle et d'outils avancés de traitement des données analytiques et utilisation éthique des nouvelles sources de données et des technologies émergentes.

IV. Résultats escomptés

10. La réunion devrait aboutir aux résultats ci-après :

a) Un engagement politique et institutionnel renforcé en faveur du développement géospatial ;

b) Un renforcement des partenariats entre les membres de la CEA, les institutions et les parties prenantes ;

- c) L'élaboration d'une feuille de route stratégique définissant les priorités et les modalités d'exécution ;
- d) Une meilleure mobilisation des ressources, y compris un appui financier et technique ;
- e) Un partage plus large des connaissances et une intensification de l'échange de meilleures pratiques ;
- f) L'adoption de décisions et de recommandations pouvant être mises en œuvre afin d'orienter les travaux futurs.

11. Ces résultats contribueront à la mise en place d'un environnement géospatial intégré, résilient et durable en Afrique.

V. Lieu et date

12. La réunion devrait se tenir à Addis-Abeba du 19 au 23 octobre 2026, selon des modalités hybrides.

VI. Participants

13. Le Comité régional invite tous les États africains, les institutions, le secteur privé et la société civile à participer activement à la réunion afin de déterminer la forme que prendra une Afrique dotée de capacités géospatiales. Grâce à une mobilisation collective, à l'esprit d'innovation et à la mise en commun des ressources, la communauté internationale peut faire en sorte que l'information géospatiale devienne l'une des pièces maîtresses du développement durable sur le continent et favoriser ainsi l'avènement de sociétés résilientes, d'économies prospères et d'un environnement répondant aux besoins des populations.

14. Prendront part à la réunion :

- a) Les membres du Conseil exécutif du Comité régional ;
- b) Les présidents des groupes de travail du Comité régional ;
- c) Les responsables nationaux de la cartographie, de l'arpentage, de la gestion et de l'administration foncières, de l'observation de la Terre, des données et des statistiques ;
- d) Des experts choisis parmi les universités, les instituts de recherche, au sein des gouvernements, parmi la société civile et au sein du secteur privé ;
- e) Des représentants d'organisations sous-régionales et régionales.

15. La délégation officielle de chaque pays à la réunion sera conduite par le responsable de l'organisme national de cartographie.

16. Outre les experts géospatiaux africains ayant joué un rôle déterminant dans la promotion de l'information géospatiale dans la région, des observateurs d'organisations intergouvernementales, d'organisations non gouvernementales, d'autres organisations nationales, sous-régionales, continentales et internationales, du monde universitaire, d'instituts de recherche, du secteur privé et des industries connexes sont invités à assister à la réunion. Les observateurs peuvent participer aux débats, mais ne peuvent pas voter sur les questions statutaires appelant une décision.

VII. Modalités administratives et logistiques

17. Les participants sont priés de confirmer leur participation avant le 11 septembre 2026 au plus tard. La CEA, en collaboration avec le comité national d'organisation, fournira un appui logistique, notamment des renseignements sur les hôtels, des services de transport local et un service d'accueil à l'aéroport. Les participants doivent se charger de tout ce qui concerne voyage, hébergement, visa, dépenses de santé et autres frais liés à leur participation. Ils trouveront des informations utiles avant leur arrivée dans la note d'information publiée sous la cote E/ECA/GGIM-A/12/INF/1

VIII. Personne à contacter

18. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Chef de la Section des capacités en matière de données et de connaissances géospatiales de la CEA, André Nonguierma, par téléphone, au +251 (0) 11 544-4718, ou par courrier électronique, à l'adresse nonguierma@un.org.
